



SBB CFF FFS

Balades de gare en gare dans la Broye.

Petit guide au fil des chemins de fer.



Projet CFF de modernisation des lignes de la Broye.

Ce guide de balades est né dans le sillon d'un projet de grande importance pour les CFF en Suisse romande. En 2023, les premiers travaux ont débutés pour une cure de jouvence dans douze gares de la Broye et 90 km de voies.

Les gares de Palézieux-Village, Châtillens, Henniez et Granges-Marnand ont été inaugurées durant l'été 2024. Les gares de Moudon, Avenches, Corcelles-Nord, Domdidier, Faoug, Muntelier-Löwenberg, Yverdon-Champ Pittet et Estavayer-le-Lac doivent être modernisées à l'horizon 2030.

En parallèle, sur les voies de chemin de fer, les installations de sécurité gérant la circulation des trains seront également remplacées. Elles seront alors connectées par étapes au centre d'exploitation romand basé à Renens.

Ces différents travaux sont un prérequis indispensable aux futurs développements dans la région de la Broye.

Février 2025

Textes : Pierre Corajoud

Photographies : Caroline Corajoud

Mot d'introduction de David Fattebert.

De 2023 à 2030, les CFF moderniseront douze gares dans la Broye, et 90 kilomètres de voies ferrées seront automatisés et reliés au centre d'exploitation romand de Renens.

Déjà aujourd'hui, la cadence à la demi-heure toute la semaine sur les deux lignes ferroviaires de la Broye est un atout majeur pour nos clients, qu'il s'agisse de trajets professionnels ou de loisirs.

Ces améliorations vont bien au-delà de simples infrastructures. Originaire de cette magnifique région, mes souvenirs d'enfance sont remplis des balades que je faisais dans ses paysages vallonnés. Je tiens à saluer la collaboration avec la Communauté régionale de la Broye (COREB) et le soutien des cantons de Vaud et Fribourg, qui partagent notre vision d'une mobilité durable et d'un développement harmonieux. Leur engagement est essentiel pour concrétiser ces avancées, qui répondent aux besoins de nos voyageurs en améliorant la fiabilité des installations et facilitant l'accès aux trains. La Broye, riche en histoire et en paysages, voit ainsi ses gares devenir des points d'accès multimodaux pour explorer une région en plein essor économique, touristique et culturel.

Ce guide de balades est une formidable opportunité de vous encourager à relier, comme un fil rouge, les gares

broyardes. Chaque trajet devient une découverte, chaque étape une chance d'explorer les trésors naturels et culturels de la Broye. Au-delà de son utilité pratique, ce guide invite à adopter une mobilité plus douce, tout en profitant de la qualité et du confort de notre offre de transport.

Guide en main, embarquez dans le train, parcourez la Broye et (re)découvrez cette magnifique région!

David Fattebert

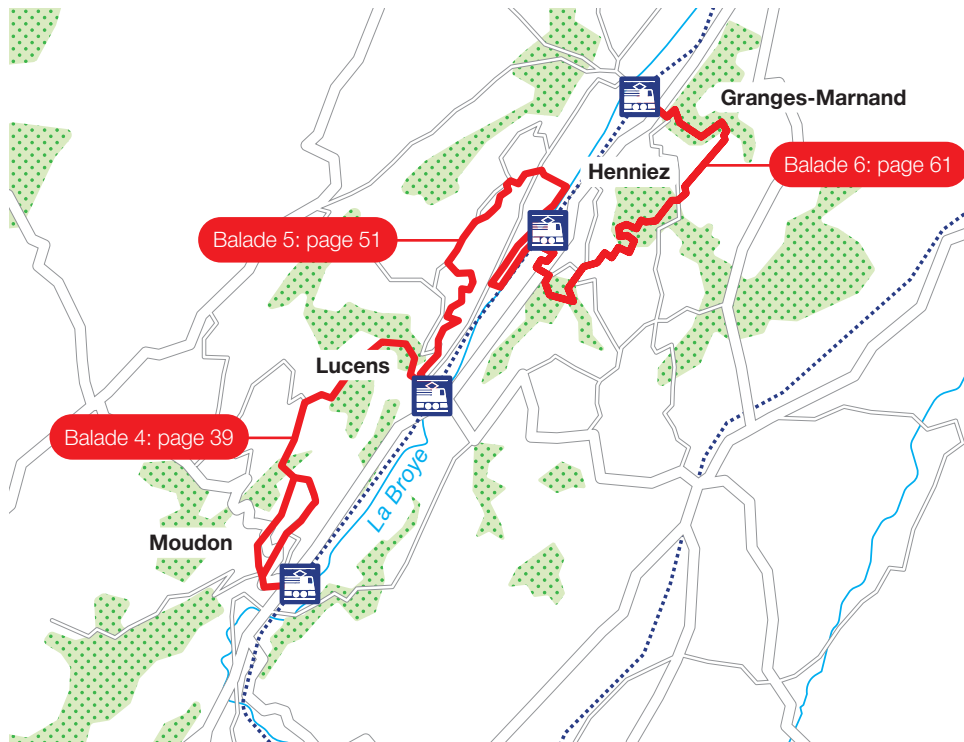
Directeur régional CFF pour la Suisse romande

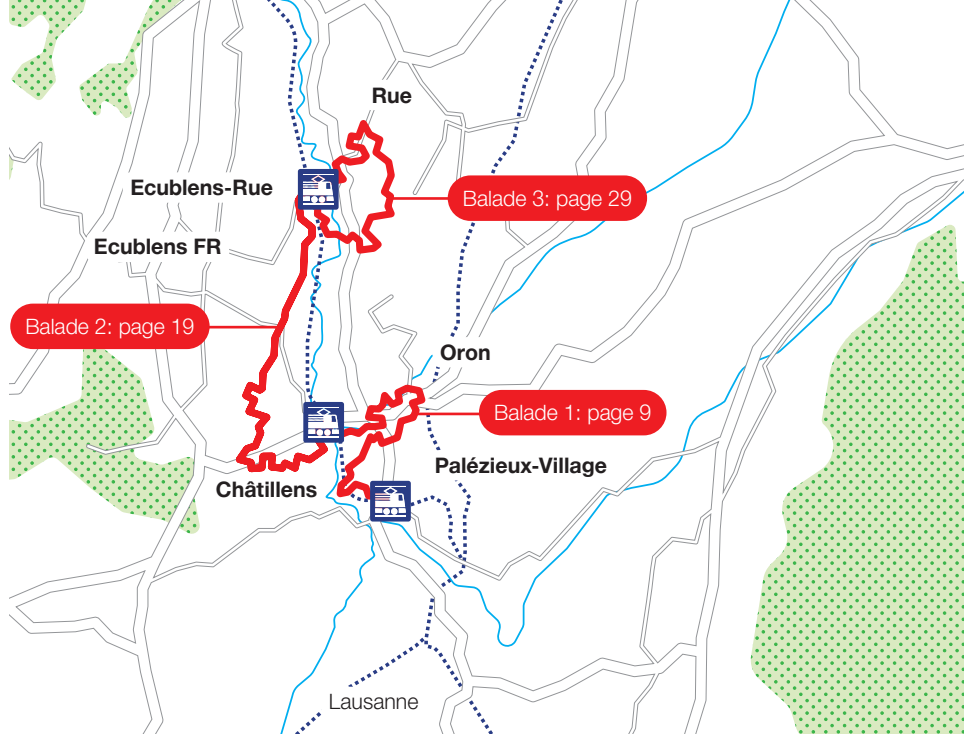
Le mot de la COREB.

La modernisation du réseau ferroviaire constitue une évolution bienvenue et essentielle pour la Broye. Ce projet ambitieux mené par les CFF ouvre de nouvelles perspectives pour les habitants, les entreprises et les visiteurs de notre région. Pour la Communauté régionale de la Broye (COREB), ces travaux représentent bien plus qu'une simple amélioration des infrastructures. En tant que région en pleine croissance démographique et économique, la Broye a en effet besoin d'un réseau performant et adapté, qui renforce son attractivité tout en favorisant une mobilité durable. Nous souhaitons en effet développer l'offre régionale en transports publics afin de favoriser la multimodalité et permettre le report modal.

Nous saluons l'initiative des CFF de créer un guide des balades partant des douze gares rénovées. Ce guide va non seulement permettre de mettre en valeur notre belle région mais en plus, en invitant chacun à découvrir la richesse de notre patrimoine naturel et culturel depuis une gare, va dans le sens de notre stratégie régionale touristique visant un tourisme doux et durable. La COREB remercie les CFF pour leur engagement au service d'une Broye dynamique et accessible. Ensemble, continuons à construire une région tournée vers l'avenir, visant un développement régional harmonieux et durable.

Christel Losey Mosimann et Lionel Conus
Secrétaires régionaux







De Palézieux-Village à Châtillens.

La balade champêtre entre (Pré-) Alpes et Jura.

Une flânerie à travers une campagne doucement vallonnée, mosaïque de prés, de champs, de bois, de ruisseaux... Avec en toile de fond les trois régions géographiques de la Suisse (Plateau, Jura et Alpes) et un château médiéval.

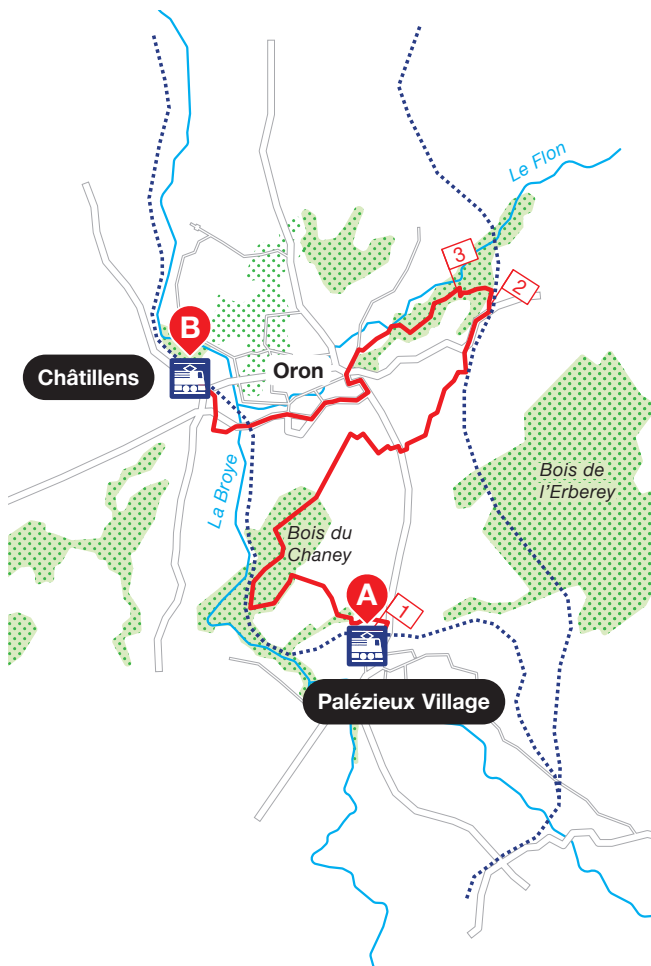
Départ: gare CFF de Palézieux-Village

Arrivée: gare CFF de Châtillens

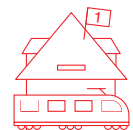
Durée sans s'arrêter: 2h30

Longueur: 7,5 km

Dénivellation: +170m/-200m



À propos des lieux.



Palézieux-Gare et Palézieux-Village sont des gares situées sur deux lignes distinctes des CFF. La première se situe sur la ligne Lausanne-Berne, aussi appelée ligne du Plateau suisse, inaugurée en 1862. La seconde, qui passe par le cœur du village de Palézieux, se situe sur la ligne de la Broye longitudinale, inaugurée en 1876. Ces deux gares, tout comme celles d'Oron et de Châtillens, font partie de la commune d'Oron, qui compte donc en tout quatre gares !



À la fin du 13^e siècle, le Château d'Oron a trouvé à peu près son aspect actuel sous l'impulsion de ses propriétaires d'alors, une famille de notables nommée... Oron. Cet édifice, qui n'a jamais été assailli au fil des siècles, possède une bibliothèque rassemblant près de 20 000 ouvrages anciens de littérature romanesque du 18^e siècle. Visite possible du château d'avril à septembre, le samedi de 14h à 17h et le dimanche de 14h à 18h.



Au pied du château, le cours d'eau du Flon tire son nom du terme latin *flumen*, qui désignait un fleuve dans des temps très lointains, puis un cours d'eau au Moyen Âge. C'est la même origine étymologique que pour le Flon à Lausanne, rivière aujourd'hui en grande partie souterraine, qui a donné son nom au quartier éponyme.

En route !

Depuis le bâtiment de la gare de **1 Palézieux-Village**, longez le quai en direction de l'église du village. Traversez ensuite la voie ferrée au passage à niveau en allant à gauche.

Après quelques pas, prenez à gauche le chemin non goudronné qui longe la voie ferrée (flèche jaune du balisage pédestre). Ce cheminement s'éloigne ensuite de la voie ferrée en serpentant, vous fait traverser la Mionne (un affluent de la Broye), puis se met à monter légèrement. Suivez toujours ce cheminement principal pendant 5 bonnes minutes. En vous retournant complètement, notamment en haut de la courte montée, vous aurez vue sur les Préalpes valdo-fribourgeoises (dont le Moléson sur la gauche) et sur le Mont Pèlerin sur la droite, avec les Alpes en toile de fond.

Vous arrivez ainsi à l'entrée d'un bois et à un embranchement de chemins forestiers. Prenez alors à gauche le cheminement en légère descente (flèche jaune direction « Les Tavernes » du balisage pédestre). Après 1-2 minutes, prenez à gauche et suivez le parcours Vita dont le sol est recouvert de copeaux de bois. Vous passez rapidement devant le poste n°5 et empruntez cet agréable parcours jusqu'au poste n°13.

Une vingtaine de pas après ce poste n°13, quittez le parcours Vita en partant à gauche par le chemin forestier qui décrit rapidement un virage sur la droite. Après quelques minutes, vous quittez le bois et empruntez tout droit le

cheminement principal non goudronné qui se déploie à travers champs, avec Oron face à vous, les Préalpes valdo-fribourgeoises sur votre droite, la vallée de la Broye et son versant boisé sur la gauche. Vous croisez en chemin un magnifique hêtre, sûrement centenaire, et deux bancs avec vue côté Préalpes. Vous arrivez ensuite à une petite route qui décrit un coude au niveau des premières habitations d'Oron. Prenez alors à droite (panneau vert « Pairs 6-24 ») et cheminez ainsi dans un quartier de villas. Au prochain embranchement, partez à droite par le chemin rectiligne, délimité plus loin par deux barrières métalliques. Après avoir franchi ces dernières, continuez par ce cheminement entre les villas qui part ensuite à gauche et est muni d'un trottoir. Au bout de ce cheminement rectiligne, descendez à droite, puis tout de suite à gauche pour rejoindre une route que vous longez à droite. Peu après l'arrêt de bus « Pré à l'Abbé », traversez cette route au passage piéton et montez en face par la route de Palézieux 51 à 59. Après environ 1 minute, allez à gauche par la route de Palézieux 53A à J. Suivez alors cette petite route en montée à travers champs et prés. Après 5 minutes de montée, alors que vous voyez au loin le Château d'Oron, vous arrivez à un embranchement de petites routes où vous allez à gauche en direction du château. Sur votre droite en contre-haut, vous voyez les fils électriques de la ligne ferroviaire Lausanne-Berne. Sur votre gauche, le Plateau vaudois s'offre à votre regard, et même au loin la chaîne du Jura. Après avoir longé quelques maisons, le chemin devient non goudronné.



Vous arrivez ainsi au niveau des voies ferrées et de la gare d'Oron. Cheminez tout droit en direction du château, avec les voies sur votre droite. En allant tout droit, vous empruntez ainsi plus loin le trottoir qui borde une route. Une vieille borne en pierre sur la droite vous indique que vous êtes à équidistance de Lausanne et de Bulle (20km). Sur votre gauche, vous pouvez admirer en plus du 2 château un magnifique platane bicentenaire à gauche de l'édifice. Quittez ensuite le bord de la route en continuant tout droit par le cheminement piétonnier qui descend (indication jaune du balisage pédestre). Vous passez alors sous la route et le long des voies ferrées. Montez ensuite en face par les escaliers, puis descendez tout droit en direction de Chapelle-sur-Oron (flèche jaune du balisage pédestre). Après 1-2 minutes, prenez à gauche le chemin forestier (flèche jaune du balisage pédestre). Vous entendez rapidement le bruit de l'eau. Il s'agit d'un affluent du cours d'eau principal qui s'écoule dans ce vallon boisé et qui se nomme le 3 Flon. Ce chemin forestier se met rapidement à descendre dans une forêt de feuillus, composée principalement de hêtres au tronc lisse et gris. Au menu : marches d'escalier en bois, cascades, passerelles en bois sur le Flon, le tout dans un décor verdoyant. Au bout de la passerelle enjambant le Flon, descendez à gauche par le sentier parallèle au cours d'eau (flèche jaune direction « Oron-la-Ville » du balisage pédestre).

Après un petit quart d'heure de marche, vous quittez le bois et la rivière. Après avoir passé entre deux immeubles, descendez à gauche par la petite route (flèche jaune du balisage pédestre). Vous rejoignez 2 minutes plus tard une plus grande route, au cœur d'Oron, que vous longez à droite par le trottoir. Traversez tout de suite cette route au passage piéton, puis continuez tout droit le long de la fontaine. Rejoignez ensuite le temple après avoir traversé un parking. Derrière le temple d'Oron, vous accédez, en contournant l'édifice par la droite, à une pelouse, avec une table en bois sous un arbre et une mini-place de jeux.

Revenez ensuite devant le temple, avec l'édifice dans votre dos et le parking face à vous. Descendez alors à droite et traversez ainsi le Flon qui s'écoule sur votre droite en contre-bas. Le cheminement se met alors à monter. Longez ensuite la route à droite. Après 1 minute, descendez à droite (flèche jaune du balisage pédestre, dont le poteau est situé de l'autre côté de la route). Vous rejoignez ainsi l'église catholique, bien plus récente que le temple. À l'embranchement, descendez à droite par le chemin des Chênes. Vous passez notamment devant une bâtisse rurale rénovée. Au prochain embranchement, continuez à gauche à plat de ce chemin des Chênes. Vous voyez à nouveau le hêtre centenaire, en contre-haut sur votre gauche. Après quelques minutes, au niveau du bâtiment du n°22a (à ne pas confondre avec le n°22b mitoyen que vous venez de longer juste avant), descendez à droite par le cheminement rectiligne entre les villas.

Ce cheminement est délimité en son début par une ligne jaune au sol et possède un peu plus bas un panneau «Riverains autorisés pour les véhicules motorisés».

Vous voyez au loin le clocher de l'église de Châtillens, que vous allez rejoindre à pied. Au bas du chemin, au croisement, continuez tout droit en descente en direction de cette église (flèche jaune du balisage pédestre). Juste après avoir traversé la voie ferrée au passage à niveau, puis la Broye par le pont de pierre, montez à gauche par le sentier en escalier qui vous mène à l'église. La vue y est ample, avec le Mont Pèlerin et les Alpes d'un côté, la vallée de la Broye et le Jura de l'autre.

La gare n'est plus très loin, à 5 bonnes minutes de marche. Pour ce faire, quittez l'église et son beau tilleul par l'allée rectiligne. En bas de cette dernière, descendez à droite. Au prochain croisement de routes, descendez en face par le cheminement piétonnier qui vous conduit à la gare de Châtillens, où les trains s'arrêtent toutes les demi-heures. Un joli hêtre au port pleureur, situé de l'autre côté des voies ferrées, est là pour le plaisir des yeux en attendant le train.



De Châtillens à Ecublens-Rue.

La balade du menhir.

Autour du plus grand menhir de Suisse, les paysages se déploient dans une atmosphère paisible au fil des champs, des prés, des fermes isolées et de petits villages ; et au gré de petites routes du bout du monde, dont la plupart ont, au loin, pour compagnon fidèle le fameux Moléson.

Un conseil : un parcours idéal de l'automne au printemps (donc aussi en hiver par temps sec).

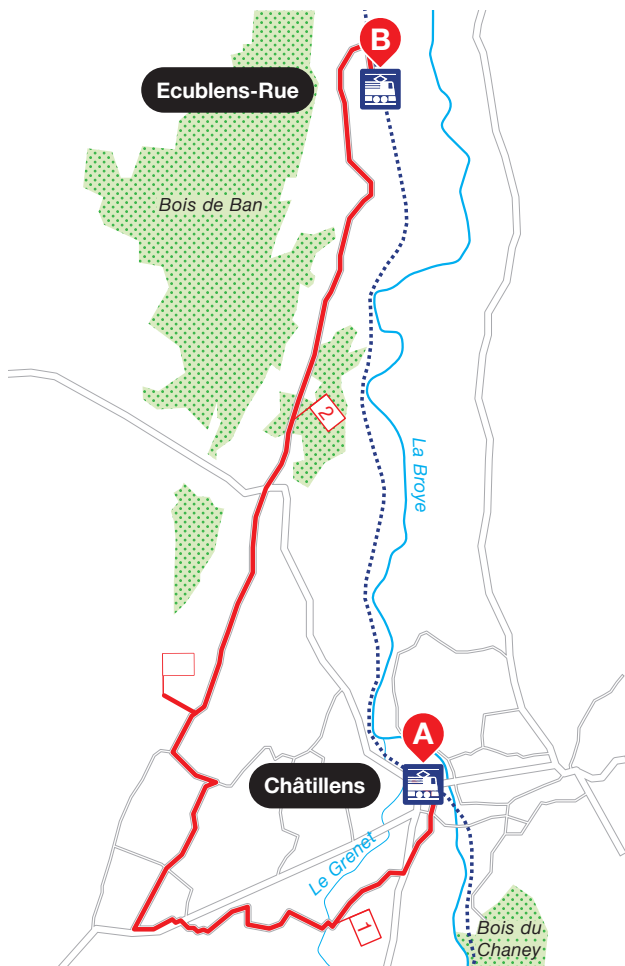
Départ : gare CFF de Châtillens

Arrivée : gare CFF d'Ecublens-Rue

Durée sans s'arrêter : 3h15

Longueur : 9,5 km

Dénivellation : +190m/-200m



À propos des lieux.



Ce ruisseau du Grenet est un affluent de la Broye. Ainsi, sans être très éloignées des rives du lac Léman, ses eaux se dirigent vers le nord pour se jeter dans le lac de Morat. Celles-ci s'écoulent ainsi dans le bassin versant du Rhin, et pourraient potentiellement rejoindre ce fleuve. Les lignes de crête entre les bassins versants du Rhin et du Rhône (côté Léman) sont appelées « milieux du monde ». Le plus célèbre du canton de Vaud se trouve à Pompaples, entre la Venoge (bassin du Rhône) et le Nozon (bassin du Rhin).



Ces haies composées d'arbustes, de buissons et d'arbres de différentes tailles sont dites étagées. Plus la variété d'essences est importante, plus le nombre d'insectes, d'oiseaux et de petits mammifères qui y trouveront gîte et couvert est grande. Les haies protègent les sols de l'érosion due au vent ; elles jouent notamment un rôle régulateur en maintenant un taux d'humidité en été et en captant l'eau lors de pluies répétées.



Situé actuellement à la frontière des cantons de Vaud et Fribourg, ce menhir appelé la « Pierre du dos à l'âne » en raison de sa forme, est le plus grand de Suisse. Jusqu'en 1991 il était quasiment enterré, jusqu'au jour où des archéologues l'excavèrent du sol à la demande du syndic d'Essertes. Ce menhir mesure 5,60 mètres de haut et pèse 25 tonnes. On connaît son âge (plus de 6000 ans), mais pas sa fonction initiale.

En route !

Depuis le bâtiment de la gare de Châtillens sur voie 1, avec les voies ferrées face à vous, partez à droite en direction du passage à niveau que vous n'allez pas emprunter. Traversez la route au passage piéton et prenez en face le sentier qui longe les voies en son début, puis se met à monter. En haut de ce dernier, au croisement, montez en face. Suivez toujours tout droit ce cheminement principal pendant 5 minutes (ne pas partir à gauche en direction de l'église). Au bout de ce chemin de l'Église, continuez tout droit, puis prenez tout de suite à droite le chemin des Moulins, qui après un coude sur la droite se met à descendre.

Après 1 à 2 minutes, à un embranchement au niveau d'une haie de thuyas, descendez à gauche (flèche jaune du balisage pédestre). Après 2 minutes, à l'embranchement, allez tout droit par le chemin rural non goudronné en lisière (bois sur votre gauche). 5 minutes plus tard, vous arrivez au bout des champs et des prés. Continuez alors toujours tout droit (ne pas partir à gauche) pour traverser le 1 ruisseau du Grenet au moyen d'un pont. Partez ensuite à gauche en lisière par le sentier (bois sur votre gauche). Après un virage à angle droit, ce sentier de lisière se met à monter. En haut de cet agréable sentier, prenez à gauche la première petite route du bout du monde (flèche jaune du balisage pédestre). Moins d'1 minute plus tard, à l'embranchement au niveau d'une bâtisse, montez à droite.

Après un peu moins de 5 minutes, à un nouvel embranchement, allez à droite. La vue s'ouvre progressivement, avec sur votre droite les Préalpes valdo-fribourgeoises et le Moléson (tout à gauche de la chaîne de montagnes).

Après 1 à 2 minutes, à un nouvel embranchement, montez à gauche en lisière d'un cordon boisé (se situant sur votre droite). Une 2 haie étagée composée d'arbustes (noisetier, aubépine, etc.) et d'arbres (frêne, chêne, hêtre).

Après 5 minutes, ce cheminement vous fait passer sous le pont de grange d'une ferme, puis continue à monter en serpentant. Après 2-3 minutes, au bout de ce chemin appelé « La Vernenche », vous rejoignez un grand axe routier. Traversez cet axe sur le talus herbeux qui débute au niveau de la ligne à haute tension. Sur ce talus, vous voyez au loin un poteau en bois avec une indication jaune du balisage pédestre. Avec toute la prudence requise, longez tout d'abord cette route en empruntant le bas-côté herbeux pendant une bonne trentaine de secondes, puis traversez la route sous la ligne à haute tension. Rejoignez alors le talus herbeux qui surplombe la route et cheminez le long de cette dernière sur le sentier parfois peu marqué, selon la taille des herbes. Vous passez alors rapidement devant le poteau en bois avec l'indication jaune du balisage pédestre. Après 1 à 2 minutes, vous rejoignez un chemin bétonné que vous empruntez tout droit, avec la grande route sur votre gauche.





Après 2 bonnes minutes, partez à droite par une nouvelle petite route du bout du monde (flèche jaune du balisage pédestre). Après 5 bonnes minutes, à un croisement au niveau d'une table en pierre, allez tout droit par le chemin rural non goudronné en lisière de bois (ce dernier se trouvant sur votre gauche). La vue est ample sur la vallée de la Broye face à vous et les montagnes sur votre droite. Après moins de 5 minutes, ce cheminement principal de lisière vous fait entrer dans le bois et se met légèrement à descendre. Un peu moins de 5 minutes plus tard, vous quittez le bois et rejoignez un embranchement où vous montez à gauche. Après 2 minutes à l'embranchement, continuez à monter tout droit par ce chemin bétonné à travers champs. Après 2-3 minutes, vous rejoignez une petite route que vous empruntez sur la droite. Le paysage est vallonné, avec une succession de crêtes dans une orientation nord-sud. Après quelques minutes, à l'embranchement, continuez tout droit sur cette route du Menhir. Mais avant cela, un aller et retour est possible en descendant à gauche en direction du plus grand 3 menhir de Suisse, que vous apercevez en contrebas (flèche brune).

Après cet aller et retour, suivez pendant une vingtaine de minutes cette petite route de crête, traversez le haut du village d'Auboranges (ne pas descendre à gauche ou à droite). Tout au bout de cette route du Menhir, que vous avez suivi tout droit, traversez la route d'Oron et prenez en face une autre petite route, avec parfois un peu plus de

circulation que les précédentes (panneau Ecublens, Eschiens). Suivez cette petite route d'Auboranges pendant près d'une ½ heure. Cette dernière vous offre dans sa seconde partie, après le bois, un beau coup d'œil sur la vallée de la Broye et le château de Rue bâti sur un promontoire. Vous arrivez ensuite au cœur du village d'Eschiens au bout de cette route d'Auboranges au niveau d'un embranchement. Descendez alors à gauche par la route d'Eschiens. En suivant toujours cette route principale (idéalement en cheminant face aux véhicules), vous rejoignez en ¼ d'heure la gare d'Ecublens-Rue située au bout du village d'Ecublens. Juste avant le passage à niveau, prenez à droite pour rejoindre cette gare.



Boucle d'Ecublens-Rue.

La balade de la « ville » à la campagne.

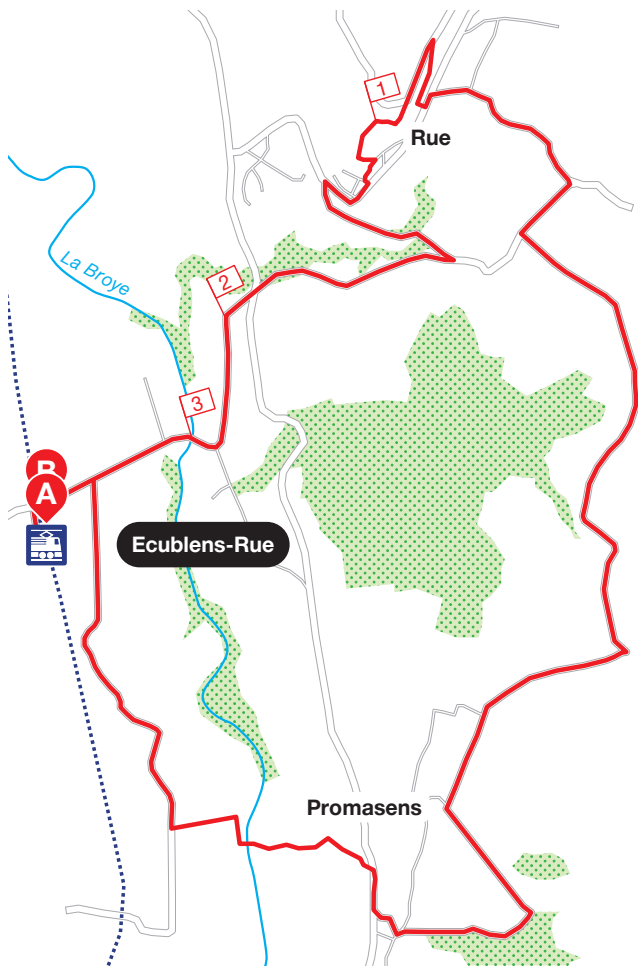
Saviez-vous que la plus petite ville d'Europe était fribourgeoise ? Avec son château perché sur un promontoire, la ville de Rue, qui n'en est plus une, se déploie dans une campagne vallonnée à souhait, où il fait bon musarder.

Départ et arrivée : gare CFF d'Ecublens-Rue

Durée sans s'arrêter : 3h

Longueur : 9 km

Dénivellation : +240m/-240m



À propos des lieux.



Fondée par Pierre II de Savoie au 13^e siècle, le bourg avec son château construit sur un éperon rocheux était alors une seigneurie d'importance régionale, située sur la route menant du Léman à Moudon et à Avenches. C'est la raison pour laquelle l'endroit a conservé au fil des siècles son appellation de ville, considérée aujourd'hui comme la plus petite d'Europe.



Dans les années 1950, près de 6000 agriculteurs cultivaient du tabac en Suisse, avec une forte concentration d'exploitations dans la vallée de la Broye. Aujourd'hui, les producteurs suisses ne sont plus qu'une bonne centaine. Il faut dire que cette culture est très chronophage, car tout est fait à la main (ramassage, triage et entreposage). Avec la diminution de cette activité, la plupart des hangars remplissent aujourd'hui d'autres fonctions que celle initiale liée au séchage du tabac.



La Broye prend sa source dans les Préalpes fribourgeoises, aux Alpettes près du Moléson, à une altitude de 1200 mètres, et s'écoule jusqu'au lac de Morat sur près de 80 kilomètres. Son cours est naturel sur les 30 premiers kilomètres. Depuis Moudon, la Broye a été canalisée aux 19^e et 20^e siècles, notamment dans le cadre des corrections des eaux du Jura, qui ont permis de réduire le risque d'inondations dans la région des Trois-Lacs.

En route!

Depuis le bâtiment de la gare sur la voie 1, face aux voies ferrées, vous voyez sur un promontoire la 1 « Ville » de Rue et son château, avec au premier plan un 2 hangar à tabac à la forme si caractéristique. Sur votre droite, vous apercevez le village de Promasens et son église au clocher imposant. Entre ces deux villages, une belle campagne vallonnée. Voici le terrain de jeux de cette balade.

Depuis la voie 1 de la gare d'Ecublens-Rue, avec cette fois-ci les voies ferrées dans votre dos, partez à droite le long des voies que vous traversez un peu plus loin au passage à niveau. Après 2 bonnes minutes le long de la route, prenez à droite le chemin de Vuibroye, rectiligne et à travers champs, qui offre une vue sur les Dents du Midi. Après 5 minutes, à l'embranchement, prenez à gauche le chemin bétonné qui serpente en descendant légèrement en son début. Après quelques minutes, à un nouvel embranchement, descendez à gauche. Après avoir traversé le pont enjambant un petit cours d'eau, continuez à droite sur ce chemin bétonné en bordure de champs. Moins de 5 minutes plus tard, à l'embranchement à angle droit, partez à gauche par le chemin qui descend légèrement. Au prochain embranchement, allez à droite par le cheminement herbeux en lisière de bois. Après 1 minute, empruntez à gauche le pont sur la 3 Broye (balisage jaune pédestre), puis montez en face par le chemin rural qui serpente en direction du village de Promasens.

Après 3-4 minutes, à un embranchement de chemins ruraux, montez à droite pour rejoindre les premières maisons du village, puis la route principale que vous traversez au passage piéton. Allez alors à droite le long de cette route en direction de l'église et de son imposant clocher.

Montez les marches d'escalier qui mènent à l'entrée principale de l'église, puis longez cet édifice sur sa gauche. Traversez ensuite la rue au passage piéton et montez en face par le chemin en escalier, dont le début se situe quelques dizaines de mètres sur la gauche (balisage jaune pédestre). Après 2 minutes de montée, dépassez l'endroit de recueillement situé sur votre gauche et continuez à monter tout droit par les escaliers. Après quelques minutes, à l'embranchement, continuez à monter tout droit par le chemin rural de lisière (bois sur votre droite). Au bout de ce dernier, descendez à gauche par la petite route. Après 5 minutes, prenez à droite le chemin de la Bergerie (panneau à l'envers) qui longe des villas, ces dernières se trouvant sur votre gauche. Sur votre droite se déploie une vue sur la campagne alentour, traversée au loin par la ligne CFF Lausanne-Berne.

Après un peu moins de 5 minutes, à l'embranchement au niveau des dernières villas, continuez tout droit par le cheminement, qui devient rapidement non goudronné et qui longe quelques bâtisses. Après 5 bonnes minutes, à l'embranchement au niveau d'une ferme, descendez à gauche par le chemin rural (flèche jaune du balisage pédestre).



Une jolie vue sur le château de Rue s'offre à vous. Suivez pendant plus de 10 minutes ce cheminement principal qui serpente à travers prés (balisage jaune pédestre). Après une descente, vous franchissez un petit pont. Montez alors tout droit par le chemin en gravillon, avec à nouveau une vue sur le château de Rue. Après quelques minutes, à l'embranchement de chemins en gravillon, allez à gauche avec ainsi le château face à vous. Au bout de ce chemin, prenez à droite la petite route (flèche jaune du balisage pédestre). Après quelques minutes, à un nouvel embranchement, descendez à gauche par l'impasse du Charrotton (flèche jaune du balisage pédestre). Après vous avoir fait franchir le cours d'eau du Charrotton, cette petite route monte en serpentant. Plus loin, elle descend à nouveau, puis devient non goudronnée. Vous traversez un autre ruisseau par un petit pont et montez en face par le chemin herbeux, avec sur votre droite quelques maisons.

En haut de ce cheminement, après avoir longé au plus près une bâtisse située sur votre gauche, vous rejoignez la rue principale du village de Rue. Traversez-la et montez en face par le chemin en escalier, dont le début se situe quelques dizaines de mètres sur la gauche (indication « Château » de la flèche brune). Ces escaliers font rapidement place à un sentier à la montée régulière, situé tout d'abord en lisière, puis à travers bois. Au sortir du bois, partez complètement à gauche par le chemin goudronné et à plat. Après 2 minutes, à l'embranchement de petites routes, continuez

tout droit (ne pas descendre à droite). Une minute plus tard, quelques dizaines de mètres avant la porte d'entrée de ce château privé, vous allez descendre à droite par le sentier.

Avant cela, une halte est possible sur le banc adossé à l'une des deux maisons. La vue sur la campagne est bucolique à souhait, avec en toile de fond les Préalpes valdo-fribourgeoises (le Moléson étant le plus à gauche). Dans cette campagne, vous apercevrez aussi de temps à autres les trains de la ligne CFF Lausanne-Berne. La gare d'Ecublens-Rue se situe à env. $\frac{3}{4}$ heures, sans faire de pause.

Le sentier qui descend vous conduit rapidement à un embranchement, où vous allez tout droit (ne pas descendre à gauche par le chemin le plus pentu). À un nouvel embranchement, au niveau d'une table de pique-nique, descendez à gauche. Vous contournez ainsi le château, avec face à vous la vallée de la Broye. Après moins d'une minute, à un nouvel embranchement, descendez à droite par le sentier de gravillon. Une minute plus tard, franchissez le portail de fer du cimetière en suivant l'indication « Château » (flèche brune). En bas de quelques marches d'escalier, tournez tout de suite à gauche en direction de l'église et quittez ensuite ce cimetière en franchissant un autre portail en fer.

Vous longez ainsi l'église par la gauche et rejoignez une petite esplanade. Partez alors à droite de manière à longer l'église, puis à rejoindre son entrée principale, située sous une voûte. Depuis là, descendez les quelques marches, puis la suite des escaliers sur votre gauche.

Tout en bas de ces escaliers du centre, rejoignez la rue principale du village, recouverte de pavés, au niveau d'un panneau stop. Descendez alors le long de cette rue en allant à droite, puis traversez-la au passage piéton (en pavés jaunes!). Continuez alors à descendre le long de cette rue par le trottoir de gauche, dont la largeur est à géométrie variable. Après 2 minutes, descendez à gauche par la petite route. En suivant cette dernière, vous allez traverser après un peu moins de 5 minutes un cours d'eau, puis arriver après une montée à un embranchement, où vous descendrez à droite par une autre petite route. Une vue sur le château de Rue s'offre alors à vous sous une nouvelle perspective. Suivez cette route principale pendant 7-8 minutes (ne pas monter à gauche). Au bas de la descente et de cette route de Charrotton, vous arrivez alors vers une grande route que vous traversez avec toute la prudence requise. Descendez en face par la route menant au village d'Ecublens (panneau). En suivant toujours cette route principale dans la direction de ce village, vous allez rejoindre en un ¼ d'heure la gare d'Ecublens-Rue. Au programme: tout d'abord un coup d'œil sur les Alpes et le Mont Pèlerin au premier plan, puis la traversée de la Broye. Pour cela, privilégiez la marche en file indienne face aux véhicules, sauf dans les virages à gauche (comme au début), où vous marchez à l'extérieur du virage pour une meilleure visibilité réciproque.



De Moudon à Lucens.

La balade des lisières.

Après avoir traversé le paisible vieux bourg de Moudon, l'itinéraire prend un peu de hauteur à travers une campagne offrant de beaux coups d'oeil sur les alentours ; une balade souvent en lisière de bois, mais aussi en orée des chemins les plus courus.

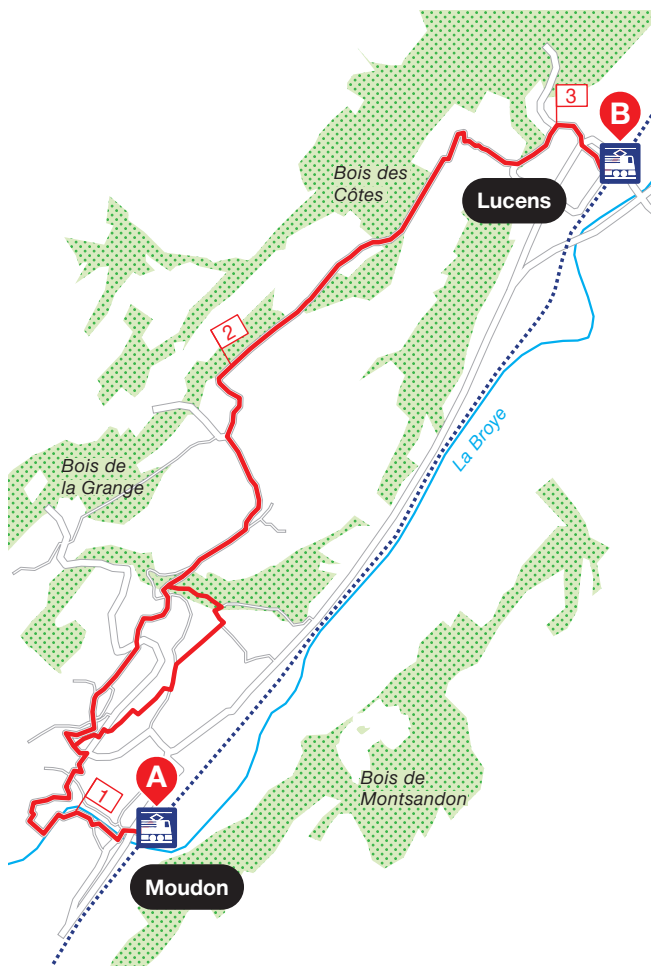
Départ: gare CFF de Moudon

Arrivée: gare CFF de Lucens

Durée sans s'arrêter: 3h15

Longueur: 9,5 km

Dénivellation: +260m/-280m



À propos des lieux.



Vers 1450, le Pays de Vaud, alors possession des ducs de Savoie, est à son apogée et englobe aussi les bourgs (aujourd'hui fribourgeois) de Romont, de Rue, d'Estavayer-le-Lac et de Morat. À noter que Lausanne et Fribourg n'en font pas partie. À cette époque, Moudon est la capitale du Pays de Vaud savoyard, notamment grâce à sa centralité géographique, ceci jusqu'à l'arrivée des Bernois en 1536 dans la région.



En Suisse, la forêt couvre un tiers de la superficie du pays. Elle est entourée de plus de 100 000 kilomètres de lisières. La surface forestière s'accroît chaque année d'environ 50 km², principalement en moyenne montagne en lien avec la déprise agricole. Il faut dire que si l'homme et ses animaux domestiques quittent les espaces ouverts comme les prés, c'est la forêt qui reprend naturellement ses droits, en tout cas jusqu'à une altitude d'environ 2 000 mètres.



Dès le 16^e siècle, le château de Lucens devient le siège du représentant bernois du bailliage de Moudon. Devenu centre administratif et judiciaire de ce bailliage, Lucens prospérait au détriment de Moudon. À la chute des Bernois en 1798, le vaste écusson avec l'ours disparaît alors sous une couche de badi-geon. Comme vous pouvez le constater, il a réapparu depuis. Lorsqu'il s'installe au château de Lucens il y a plusieurs décennies, le fils de Sir Arthur Conan Doyle, créateur de Sherlock Holmes, y fonde un musée consacré à l'œuvre de son père.

En route !

Depuis la voie 1 de la gare de Moudon, avec les voies dans votre dos, partez à gauche en direction du clocher du temple. Pour ce faire, vous allez notamment passer sous un pont routier. Une petite centaine de mètres avant le clocher, prenez à gauche l'avenue de Billens qui vous fait traverser la Broye. Prenez ensuite à droite le chemin des Biches, qui porte bien son nom et longe ce cours d'eau. Continuez toujours tout droit sur ce chemin piétonnier, qui se faufile ensuite entre les maisons. Au bout de ce dernier, allez à droite le long de la rue. Après moins d'1 minute, traversez la rue au passage piéton et allez à droite par le trottoir (avec une fontaine sur votre gauche). Prenez alors tout de suite à gauche la rue qui descend (panneau avec ballon de foot). Vous longez à nouveau la Broye. Vous traversez ensuite le cours d'eau au moyen d'un pont de bois couvert.

Partez ensuite à gauche au fil de l'eau. Après 2 minutes, vous longez un premier terrain de foot. Juste après ce dernier, prenez à droite le sentier goudronné rectiligne qui passe entre les terrains de foot. Ce sentier vous fait monter ensuite en direction du vieux bourg, l'ancienne 1 Ville haute.

En haut des escaliers de ce sentier du Comte Vert, vous allez prendre à droite. Mais avant cela, un petit coup d'œil sur la gauche est bienvenu pour découvrir une rue à l'atmosphère paisible. Suivez cet unique cheminement qui vous fait passer un peu plus loin entre d'anciennes

bâtisses seigneuriales : la Maison de Rochefort sur votre gauche et le château de Carrouge sur votre droite, le tout complété par l'imposant bassin octogonal de la fontaine de Moïse. Le cheminement se met ensuite à descendre.

Après 2 minutes, juste après le n°24, prenez à gauche et empruntez en face, au niveau du n°20, les escaliers de la Poterne que l'on rejoint en franchissant une porte en bois. En bas de ces escaliers, prenez à gauche le sentier forestier, puis traversez tout de suite à droite la rivière par le pont.

Vous rejoignez alors un parking, que vous traversez en allant tout droit afin de rejoindre la route au niveau d'un passage piéton que vous empruntez. Montez ensuite en face par les escaliers des Combremonts. En haut de ces derniers, allez à droite, puis à gauche par le trottoir le long de la petite route. Après 2 minutes, au croisement, allez à gauche puis traversez tout de suite la route au passage piéton. Suivez ce cheminement qui longe tout d'abord une barrière en bois, puis se met à monter. En haut de ce dernier, allez à droite par la rue à plat. Au bout de ce chemin de Jolimont, descendez à droite. Un peu plus bas, traversez la route par le passage piéton situé face à vous, puis montez à gauche par le trottoir qui longe cette route. Après 1 minute, prenez à droite le chemin du Levant qui se déploie dans un quartier villas, tout d'abord via une longue ligne droite. Au bout de cette dernière, descendez à droite, puis partez rapidement sur la gauche à travers ce quartier de villas.





Continuez tout droit. Au bout de ce chemin du Levant, vous rejoignez une route principale que vous longez en allant à gauche par le trottoir. Après 2 minutes, deux variantes s'offrent à vous :

– Variante 1 : par le domaine cantonal d'Agrilogie

Partez à droite afin d'entrer dans le domaine cantonal d'Agrilogie, accueillant l'école d'agriculture. Pour ce faire, vous allez devoir traverser la route. Préférez une traversée un peu avant l'accès à Agrilogie, car la visibilité sera meilleure. Vous voici ainsi sur l'axe rectiligne qui traverse cette école d'agriculture de Grange-Verney ; un cheminement que vous suivez pendant plus de 5 minutes. Au niveau d'une grande demeure munie d'une tour (visible sur votre droite), allez à gauche en direction d'un bâtiment dont le rez-de-chaussée est de couleur bleue. Après avoir dépassé ce bâtiment (celui-ci se trouvant sur votre gauche), descendez à droite. Après 30 secondes, descendez à gauche par le chemin forestier et rejoignez, après 1 minute, les abords d'une maison en bois. Montez alors à gauche le long d'un cours d'eau. Après moins de 5 minutes, à un embranchement, montez à droite (ne pas partir à gauche par le pont).

– Variante 2 : le long de la route principale

Continuez tout droit le long de cette route pendant une dizaine de minutes avec toute la prudence requise. Alors que vous venez de longer un cordon boisé, au bout de la glissière, prenez à droite le chemin en descente qui devient

tout de suite sentier et vous fait traverser un petit cours d'eau au moyen d'un pont. Montez alors tout droit par le chemin forestier (ne pas descendre à droite).

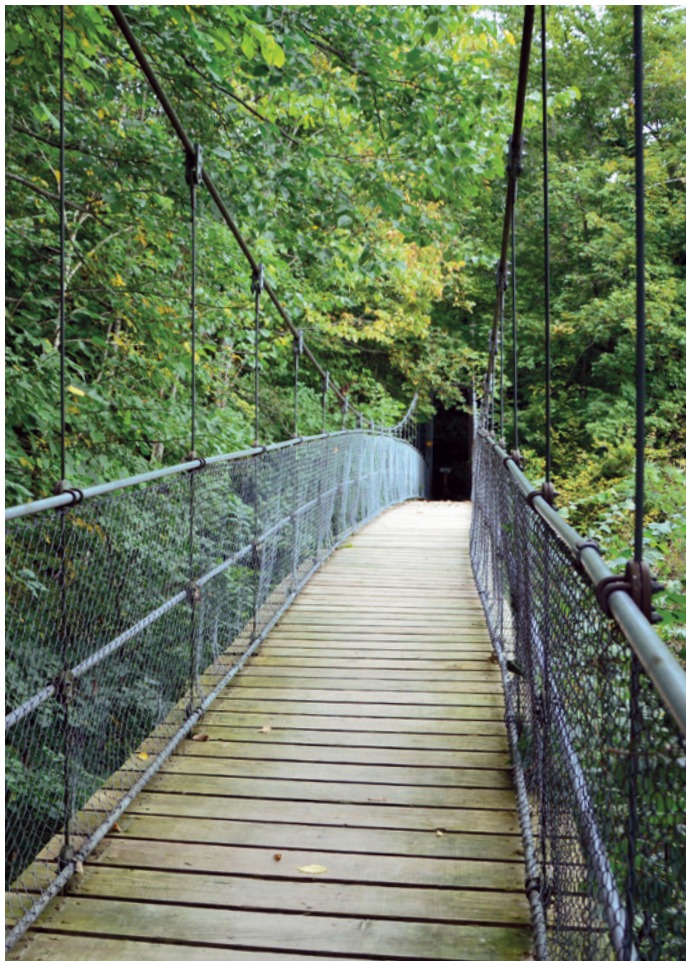
Après avoir quitté le bois et 5 minutes de montée, vous rejoignez une petite route qui vous conduit à Bussy, un village que vous traversez en allant tout droit par la route de Moudon. Après 5 minutes, à l'embranchement situé au cœur du village, allez à gauche le long de la rue principale (route d'Oulens) qui monte légèrement. Après 2-3 minutes, au prochain embranchement situé au niveau d'une fontaine et d'un marronnier, montez à gauche par le chemin de la Laiterie. Au prochain croisement, continuez à monter tout droit le long de la petite route peu fréquentée que vous suivez pendant 5 minutes (panneau « Villars-le-Comte » et « Oulens »). Juste après une ferme rénovée (située sur votre gauche), partez à droite par le chemin rural bétonné à travers champs. Plus loin, sur un replat, ce chemin décrit un coude sur la gauche. Une vue sur le « grand paysage » s'offre alors à vous par temps clair, avec en toile de fond les (Pré-)Alpes. Suivez cet unique cheminement qui devient non goudronné et vous fait passer par la suite en 2 lisière de bois (celle-ci se trouvant sur votre gauche). Suivez pendant 10 minutes ce chemin de lisière (ne pas partir à droite).

Après avoir cheminé à travers champs, à un embranchement de chemins, continuez tout droit en légère descente et en lisière (bois sur votre droite). À gauche, s'offrira alors à vous une vue sur une campagne bucolique et vallonnée.

Ce chemin de lisière devient par la suite bétonné, tout en continuant à descendre légèrement, puis est à nouveau non goudronné (ne pas descendre à gauche). Ce chemin se déploie ensuite à travers champs. Au bout de ce chemin rural, au croisement, entrez tout droit dans le bois par le chemin qui descend. Vous sortez ensuite du bois et cheminez à nouveau en lisière, avec comme décor le 3 château de Lucens et la vallée de la Broye. Suivez ce chemin de lisière pendant 5 minutes (ne pas descendre à droite), puis continuez tout droit à travers champs et prés.

Vous rejoignez ainsi en contrebas un carrefour au niveau des premières villas de Lucens. Allez alors à gauche à plat. Après 2-3 minutes, au croisement de petites routes, descendez à droite. Après 30 secondes, prenez à droite le sentier en lisière de bois (panneau en bois « Sentier Les Combes »). Un peu plus loin, ce sentier se met à descendre (marches d'escalier) dans un joli décor campagnard au cœur d'une petite combe. Après la table de pique-nique et la petite fontaine (si vous y faites une halte, comptez 20 à 25 minutes pour rejoindre la gare de Lucens depuis là), continuez à descendre par le sentier. Au bas de ce dernier, descendez à gauche par le trottoir le long d'une petite route. Suivez en descente cette route de Ponty qui devient ensuite l'avenue de la Vignette. Après 5 minutes sans jamais partir à droite, vous arrivez alors sur un replat, au pied du château et d'une église, où vous traversez un cours d'eau. Longez cette rivière en allant à droite.

Au prochain croisement, après 2 minutes, continuez tout droit par la rue du Marché. Au prochain embranchement, partez à droite pour traverser le cours d'eau, puis allez tout de suite à gauche par le chemin piétonnier au fil de l'eau. Suivez ainsi le cours du ruisseau pendant quelques minutes, puis partez à gauche le long des voies ferrées afin de rejoindre la gare, où s'arrêtent deux trains par heure. Si besoin, un petit parc public à la gare vous propose deux bancs à proximité de deux platanes.



De Lucens à Henniez.

La balade d'un château à l'autre.

Les deux châteaux privés de Lucens et de Surpierre accompagnent cet itinéraire qui se faufile entre bois, prés, champs, cours d'eau, villages et univers molassique ; avec, par endroits et par temps clair, une vue panoramique des Préalpes au Mont Blanc.

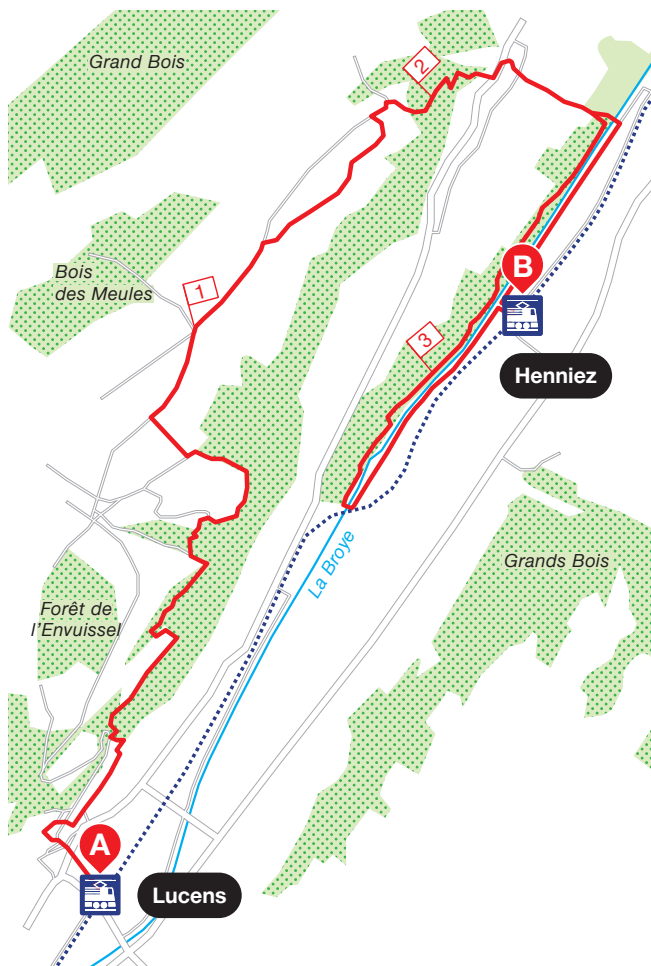
Départ: gare CFF de Lucens

Arrivée: gare CFF d'Henniez

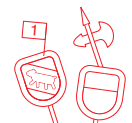
Durée sans s'arrêter: 3h (V1) ou 3h45 (V2)

Longueur: 9 km (V1) ou 12 km (V2)

Dénivellation: +240m/-260m (V1) ou +260m/-280m (V2)



À propos des lieux.



Vous voici dans l'une des trois principales enclaves de la Broye fribourgeoise en Pays de Vaud. Ce découpage est le fruit de plusieurs faits historiques : conflits politiques au moment du règne des Bernois en Pays de Vaud, affrontements religieux entre catholiques fribourgeois et réformés vaudois, etc.



Attesté dès la fin du 13^e siècle, le château de Surpierre a été rebâti au 16^e siècle après un incendie. Utilisé tout d'abord comme résidence du bailli, il est actuellement en mains privées. Le château domine de belles parois de molasse de près de 100 mètres de hauteur et un chemin historique, balisé comme tel, qui se faufille à travers cette roche typique du Plateau, issue de l'érosion des Alpes.



Dans cette forêt alluviale, on retrouve aussi des plantes qui s'accommodent bien de l'humidité. C'est le cas de la prêle des eaux, une longue tige verte composée de plusieurs segments. Sa cousine – la prêle des champs – lui ressemble, mais possède des sortes de cheveux le long de cette tige. En raison de sa forte teneur en silice (10 %), elle était autrefois utilisée pour dégraisser les casseroles. Certains agriculteurs, notamment ceux pratiquant la biodynamie, l'utilisent pour faire du purin de prêle, qui renforce les défenses naturelles des plantes, sur un principe similaire que l'usage du purin d'ortie.

En route !

Depuis la voie 1 de la gare de Lucens, avec les voies dans votre dos, contournez le bâtiment de la gare par la gauche ou par la droite, puis allez tout droit le long de la rue rectiligne qui monte légèrement. Rapidement, vous voyez le château de Lucens qui domine le village. Après quelques minutes, au croisement de rues, continuez à monter tout droit par la route d'Yvonand. Après 1-2 minutes, au niveau d'une fontaine au bassin octogonal, prenez à gauche, puis montez tout de suite à droite par la rue des Greniers.

Plus haut, au bout de la rue, continuez de monter par les escaliers. En haut de ces derniers, partez complètement à droite par la rue en légère descente. Au prochain embranchement de rues, au niveau d'une fontaine, descendez à droite. Plus bas, après avoir franchi deux barrières, traversez la route et descendez en face. Au bas de cette courte descente, prenez à gauche la rue principale qui vous fait longer une fontaine (celle-ci se trouvant sur votre gauche). Vous voici sur un itinéraire pédestre balisé en jaune que vous allez suivre presque jusqu'au village de Cremin, soit pendant environ 1h.

Voici le descriptif de ce tronçon balisé : continuez tout droit sur cette rue qui est d'abord en légère descente puis en légère montée. Vous quittez alors Lucens et marchez en lisière de bois, puis à travers prés et haies, en allant encore tout droit. Après avoir traversé un petit cours d'eau,

le sentier se met à monter dans un cordon boisé. Après moins de 5 minutes, à l'embranchement, montez à gauche par le chemin rural. Juste avant le virage en épingle à cheveux d'une route, prenez à droite le chemin qui vous fait entrer dans le bois. Après quelques minutes de montée par un chemin creux, à l'embranchement, descendez à droite et cheminez dans une belle hêtraie. Après 5 bonnes minutes, vous marchez en lisière (bois sur votre droite). Suivez cette lisière pendant 5 bonnes minutes (ce cheminement de lisière décrit plus loin deux virages à angle droit), puis prenez à droite le sentier forestier (flèche jaune du balisage pédestre). Plus bas, vous traversez un ruisseau et, en longeant ce dernier, rejoignez un petit étang. En continuant tout droit, vous quittez alors le bois et cheminez en lisière, avec sur votre gauche les surfaces herbeuses du Familigolf de Cremin (qui se joue avec des balles plus grosses et molles). Après 5 minutes de marche en lisière (un panneau indique que derrière les arbres la topographie est escarpée), descendez à droite par le sentier forestier (panneau en bois « Pont suspendu »). Deux variantes qui se rejoignent s'offrent alors à vous : tout droit par la passerelle ou à gauche par un petit pont pour celles et ceux qui préfèrent le plancher des vaches. Continuez ensuite sur le chemin forestier. Vous allez ainsi sortir du bois par le deuxième chemin, le premier – que vous n'empruntez pas – permettant de rejoindre le début du trou n°11 du Familigolf. Vous longez ainsi la lisière, avec le bois sur votre droite. Après plus de 5 minutes, entrez à nouveau dans le bois en allant tout droit.



Après 2-3 minutes, au croisement de chemins forestiers, allez à gauche. Vous rejoignez un peu plus loin la lisière et continuez tout droit (bois sur votre droite). Quittez ensuite cette lisière en prenant à gauche le chemin goudronné à travers champs, avec une belle vue sur votre gauche sur les Préalpes fribourgeoises. Après moins d'1 minute, à l'embranchement, vous allez partir à droite (et ainsi quitter la suite du cheminement balisé en jaune qui conduit tout droit en direction du village de Cremin).

Ce chemin rectiligne vous permet de rejoindre une route à faible trafic que vous empruntez sur la droite en direction du petit village fribourgeois de 1 Praratoud, distant de 5 minutes de marche. Si vous êtes plusieurs, la marche en file indienne en bordure de chaussée semble la plus adaptée. En vous retournant, le panorama sur les montagnes est splendide par temps clair, avec notamment le Moléson, puis sur la droite les fameuses Dents du Midi et encore sur la droite même le Mont Blanc ! Dans le village de Prataroud, à un croisement au niveau d'une croix, continuez tout droit par la route principale. Après 5 minutes, juste après une dernière ferme sur votre droite, vous quittez ce village en suivant encore tout droit cette route de Cremin. Après 3-4 minutes, juste après une courbe à gauche et juste avant un hangar, quittez cette route en montant à droite par le chemin rural bétonné, qui vous offrira à nouveau en son début sur votre droite une vue sur le Mont Blanc. Suivez ce cheminement principal pendant près de 15 minutes (ne pas monter

à droite) en direction du village de Surpierre et du clocher imposant de son église, avec en toile de fond la vallée de la Broye et la chaîne du Jura.

Au bout de ce cheminement, dans le village de Surpierre, prenez à droite pour rejoindre l'église. Au niveau de cette dernière, descendez à droite par le chemin en gravillon (flèche jaune du balisage pédestre). Un peu plus bas, le chemin devient sentier. À cet endroit, sur votre gauche, vous devinez derrière les branchages le château privé de

2 Surpierre. Suivez ce sentier forestier en descente pendant 10 bonnes minutes, avec par endroit sur votre gauche la vue derrière les branchages sur des falaises de molasse de près de 100 mètres de haut. Ce sentier forestier se sépare à plusieurs endroits en deux, avec sur l'une des variantes la mention « chemin historique ».

Choisissez le cheminement qui vous plaît le plus, car dans tous les cas vous rejoindrez à la sortie du bois le village fribourgeois de Villeneuve. Au bas de ce chemin des Roches, prenez la route à gauche. Après 1-2 minutes, au niveau d'un tilleul, prenez à droite le chemin de la Passerelle (flèche jaune du balisage pédestre). Ce chemin vous fait contourner une bâtisse rurale par la gauche, puis un hangar typique de la région qui sert peut-être encore à faire sécher du tabac. Au croisement de petites routes, continuez tout droit par la route de la Villaire. Vous voici dans la plaine de la Broye. En vous retournant, vous voyez le château de Surpierre et les parois de molasse.

Après 5 minutes, à un nouveau croisement, deux variantes sont possibles pour rejoindre la gare d'Henniez.

– Variante 1 : au fil de la Broye (25 min)

À ce croisement, continuez tout droit et traversez un peu plus loin la Broye au moyen de la passerelle. Prenez ensuite à droite le cheminement non goudronné qui longe la rivière. Après un bon quart d'heure, au niveau d'un poteau indicateur avec des flèches jaunes pédestres et rouges (vélo), allez à gauche et rejoignez la gare d'Henniez.

– Variante 2 : dans la forêt alluviale de la Broye (1h10)

À ce croisement, prenez à droite, puis partez tout de suite à gauche par le sentier qui longe un ruisseau. Après 1-2 minutes, ce sentier quitte le bord du ruisseau en partant sur la droite et en vous faisant entrer dans cette 3 forêt alluviale, pouvant être inondée lors de crues importantes de la rivière. Suivez ce cheminement principal pendant environ 45 minutes (ne jamais partir à droite). Vous apercevrez par endroit la Broye à travers la végétation sur votre gauche, qui a fait l'objet d'une renaturation. Enfin, vous allez traverser la Broye par la passerelle des Iles, puis remonter la Broye par le cheminement au plus près du cours d'eau. Après un quart d'heure, au niveau d'un poteau indicateur avec des flèches jaunes pédestres et rouges (vélo), partez à droite et rejoignez la gare d'Henniez.



D'Henniez à Granges-Marnand.

La balade des 4 ruisseaux.

Une balade dans une campagne aux villages paisibles, où les affluents de la Broye ont creusé des vallées de différentes profondeurs dans la molasse. C'est le cas notamment du ruisseau de la Trémeule, tout proche de la source historique des eaux d'Henniez, dénommée Bonne-Fontaine.

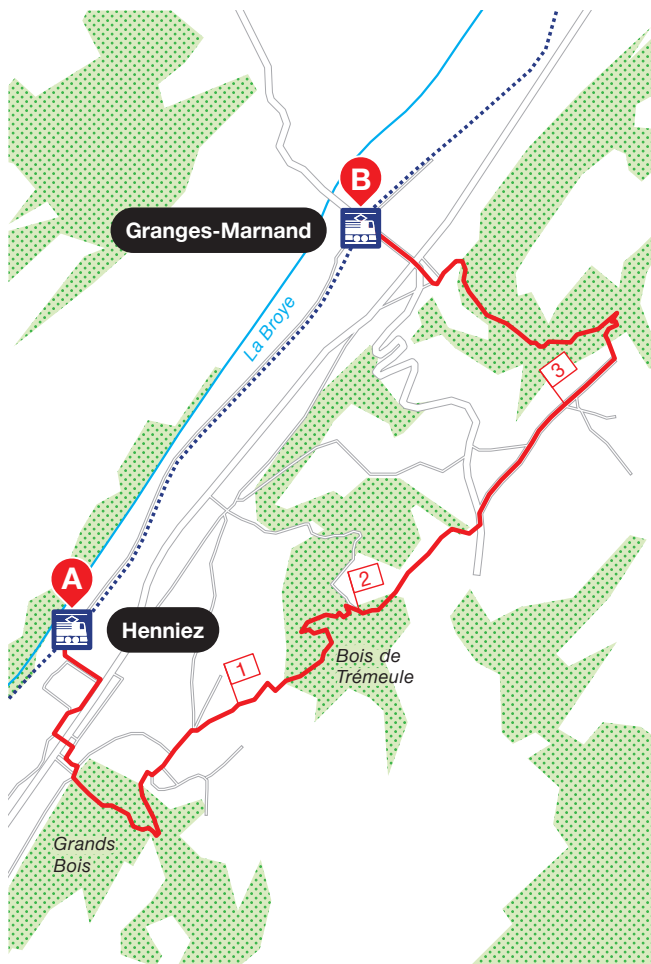
Départ: gare CFF d'Henniez

Arrivée: gare CFF de Granges-Marnand

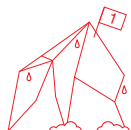
Durée sans s'arrêter: 3h15

Longueur: 10 km

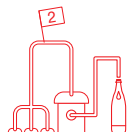
Dénivellation: +280m/-280m



À propos des lieux.



Le relief de la vallée de la Broye entre Moudon et Granges-Marnand a principalement une origine glaciaire. Il y a environ 20 000 ans, lors du quaternaire, le Plateau a été envahi par une grande couverture de glace, de plus de 1000 mètres d'épaisseur à son apogée. En raison de son poids, la glace a creusé par endroit des vallées comme celle de la Broye, ou même des lacs comme le Léman.



Les premiers captages d'eau dans le secteur ont été réalisés par les Romains il y a 2000 ans, avec un système de transport jusqu'aux thermes d'Avenches. Aujourd'hui, il y a 7 captages en activité dans la forêt, d'un débit variant de 50 à 300 litres par minute. L'eau qui pénètre dans les sols se charge en minéraux pendant près de 10 ans. En 1905, l'embouteillage industriel commence sous l'impulsion du médecin neuchâtelois Virgile Borel et l'eau d'Henniez, aux propriétés minérales, est alors vendue comme remède.



Au Moyen Âge, Villarzel était un bourg fortifié pourvu d'une enceinte abritant un château. Bâti sur un promontoire dominant un ravin, le château de Villarzel, son église et son bourg ont été progressivement abandonnés, les habitants préférant se rapprocher des terres cultivées situées un peu plus haut, vers le sud. Seules subsistent de cette époque l'église et la tour carrée.

En route!

Depuis la voie 1 de la gare d'Henniez et son bâtiment, suivez la petite route goudronnée qui monte légèrement en longeant sur quelques dizaines de mètres la voie ferrée (celle-ci se trouvant sur votre droite), puis qui part sur la gauche. Vous longez ainsi la fabrique d'Henniez (qui se trouve sur votre droite). Au bout de cette longue ligne droite, prenez à droite de manière à cheminer parallèlement à la grande route de Berne. À quelques centaines de mètres, vous voyez un pont qui enjambe cet axe routier, que vous allez emprunter. Pour ce faire, après avoir dépassé la fabrique, suivez la route en direction de Berne et Payerne (panneau routier). Au bout de ce pont sur la route de Berne, à l'embranchement, prenez à droite en direction de Romont (panneau routier). Cette route décrit ensuite un coude sur la gauche. 1 minute après ce virage, partez à droite par le chemin de la Taillaz de manière à franchir le premier ruisseau de la balade, celui de Seigneux. Après 1 minute, après avoir cheminé entre quelques habitations, montez à gauche. Ce chemin devient rapidement non goudronné et vous fait monter le long du ruisseau. Après 1 à 2 minutes, montez tout droit par la piste forestière (ne pas aller à gauche). Après un peu moins de 10 minutes sur ce cheminement principal, à l'embranchement de deux pistes forestières, prenez à gauche celle qui se déploie plutôt à plat. Une minute plus tard, au croisement, descendez à gauche

par un cheminement plus étroit qui vous conduit au ruisseau de Seigneux (flèche jaune du balisage pédestre).

Vous traversez ce cours d'eau creusé dans la molasse au moyen d'un vieux pont. Il est étonnant car construit en biais par rapport à l'écoulement de l'eau afin de le protéger au mieux lors des crues du ruisseau. Empruntez ensuite l'unique cheminement qui monte en direction du village de Seigneux. Aux abords du village, le chemin herbeux fait place à un court chemin en gravillon. Au bout de ce dernier, prenez à droite, puis à gauche après 30 secondes. Vous voici dans la rue principale du village. Suivez cette rue pendant 5 minutes, en allant toujours tout droit. Vous arrivez alors quasiment au bout du village, où plusieurs chemine-
ments s'offrent à vous. Montez alors à droite par le chemin des Tières qui vous fait tout de suite longer une place de jeux (celle-ci se trouvant sur votre gauche). Plus vous montez, plus la vue s'ouvre, avec sur votre gauche la vallée de la **1** Broye et le château de Surpierre lové dans la forêt sur l'autre versant, et la chaîne du Jura en toile de fond. Suivez ce cheminement principal pendant 10 minutes.

Après 2 virages successifs à angle droit, vous arrivez face à un bois. Allez tout droit de manière à y entrer (ne pas monter à droite en lisière). Après un peu moins de 5 minutes sur cette piste forestière, à l'embranchement, partez à gauche par le chemin herbeux d'abord à plat, puis qui descend.





Après quelques minutes, au prochain embranchement, continuez à descendre en allant à gauche. Suivez cette piste pendant 2 bonnes minutes jusqu'à un nouvel embranchement où vous partez complètement à droite et retrouvez ainsi le balisage pédestre en jaune. Après un peu moins de 5 minutes, alors que le chemin est rectiligne et en légère montée, descendez à gauche par le sentier (flèche jaune du balisage pédestre peinte sur un arbre). Ce sentier vous conduit au deuxième ruisseau de la balade, la Trémeule.

Traversez le cours d'eau par un pont de bois, à l'endroit où une belle paroi de molasse se déploie, puis montez à droite par le sentier (flèche jaune du balisage pédestre en direction de Granges-Marnand). Quelques mètres plus loin, alors que ce sentier décrit un virage sur la gauche, vous pouvez observer en contrebas une petite cascade. Après 2 minutes de montée, à l'embranchement, juste après avoir gravi quelques marches d'escalier en béton, prenez le sentier à droite. Après avoir dépassé le petit bâtiment de « Bonne Fontaine », source historique des eaux [2](#) d'Henniez, suivez ce sentier en montée et rejoignez après 2 minutes la lisière du bois, en haut de marches d'escalier. Montez alors tout droit en lisière (bois sur votre droite) par une petite route du bout du monde. Après 5 bonnes minutes, à la fin de la lisière, continuez à suivre ce cheminement devenu entre-temps bétonné. Suivez pendant près de 10 minutes ce cheminement principal qui va vous faire traverser un troisième cours d'eau, celui de la Râpe.

Vous arrivez ainsi à une route que vous traversez. Prenez en face la route des Sauges (début légèrement sur la gauche) qui vous conduit dans le village de Villarzel. Allez toujours tout droit à travers ce village pendant environ 10 minutes. Juste après la fromagerie, vous arrivez à un embranchement où vous continuez tout droit par la rue du Collège (indication du balisage pédestre). En allant encore tout droit, cette rue du Collège devient un peu plus loin l'impasse En la Ville. Après moins de 5 minutes, juste avant une 3 ancienne tour, vous allez descendre à gauche par le sentier de lisière pour rejoindre le quatrième et dernier ruisseau, celui de Marnand. Avant cela, un petit aller et retour est vivement conseillé pour rejoindre l'église romane et sa pelouse munie d'un banc – où une halte est possible – offrant une jolie vue sur une campagne vallonnée. À cet endroit, il vous reste un peu moins de 3 km pour rejoindre la gare, soit entre $\frac{3}{4}$ d'heure et 1 heure, selon votre rythme.

Suivez en descente ce chemin en lisière qui vous fait entrer plus bas dans le bois. Après 5 bonnes minutes de descente, vous rejoignez les abords du ruisseau. Suivez l'unique sentier qui longe en contre-haut ce ruisseau (cours d'eau sur votre droite), dans un décor sauvage et verdoyant à la belle saison. Continuez toujours tout droit par ce cheminement principal qui s'élargit ensuite. Plus bas, vous traversez le cours d'eau au niveau d'une paroi de molasse. Suivez ce cheminement principal en légère descente pendant un bon quart d'heure et quittez ainsi le bois.

En continuant en descente sur ce cheminement principal qui serpente, vous arrivez dans le village de Marnand que vous traversez par la rue rectiligne. À l'embranchement, sur la place des Escargots, allez à droite et traversez une dernière fois le ruisseau que vous longez ensuite en allant à droite (flèche jaune du balisage pédestre). En allant toujours tout droit et en empruntant notamment un passage sous la route de Berne, vous rejoignez la gare en une dizaine de minutes.



Conseils pour voyager en transports publics.

Abonnement demi-tarif.

Avec l'abonnement demi-tarif, vous circulez à moitié prix sur toutes les lignes des CFF et de la plupart des compagnies ferroviaires ainsi que des bateaux, bus et trams. Grâce à son prix abordable (190 francs la première année, puis 170 francs à chaque renouvellement), votre abonnement demi-tarif est amorti après quelques trajets seulement. Les 16 à 25 ans profitent de l'abonnement demi-tarif Jeunes (120 francs la première année, puis 100 francs).

cff.ch/demitarif

Billets dégriffés.

Lorsque vous achetez votre billet en ligne ou dans l'application Mobile CFF, vous pouvez profiter de billets dégriffés offrant une réduction pouvant atteindre 50 % autant pour la 2^e que pour la 1^{re} classe. Plus vous vous y prenez tôt, plus les billets dégriffés sont nombreux et plus les réductions sont élevées.

cff.ch/economiser

Cartes journalières dégriffées.

La carte journalière dégriffée vous permet de voyager à un prix encore plus intéressant. Plus vous réservez votre carte journalière dégriffée à l'avance, plus le prix est bas. Elle vous permet de voyager une journée entière dans toute la Suisse et existe pour la 2^e et pour la 1^{re} classe. Elle est disponible avec demi-tarif (à partir de 29 francs) et sans demi-tarif (à partir de 52 francs).

cff.ch/economiser

Cartes Junior et Enfant accompagné.

Avec la carte Junior, pour 30 francs par an, les enfants de 6 à 16 ans voyagent gratuitement lorsqu'ils sont accompagnés de l'un de leurs parents titulaires d'un titre de transport valable. Il en va de même avec la carte Enfant accompagné, lorsqu'ils sont en compagnie d'un autre adulte, grand-parent, parrain, marraine, amie ou ami. Les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement.

cff.ch/enfants

Mobilis : se déplacer dans le canton de Vaud.

Pour des voyages à l'intérieur du canton de Vaud vous profitez des tarifs avantageux de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis. Le nombre de zones parcourues détermine le prix de votre billet. Vous pouvez utiliser librement tous les trains ou bus circulant dans les zones traversées pendant toute la durée de validité de votre titre de transport. Des billets dégriffés sont aussi disponibles pour les voyages à l'intérieur de la communauté tarifaire vaudoise Mobilis.

cff.ch/mobilis

Voyagez futé avec l'application Mobile CFF.

- Consultez les horaires et achetez vos billets.
- Trouvez des billets dégriffés pour votre parcours.
- Vérifiez le taux d'occupation des trains.
- Voyagez en un glissement de doigt avec Easyride.

cff.ch/mobile

Plus de conseils.

Nos conseillères et conseillers se réjouissent de vous renseigner dans les Centres voyageurs CFF (voir **cff.ch/gare**) ou auprès du Contact Center CFF 0848 44 66 88 (CHF 0.08/min).

Sous réserve de modification des prix, produits et informations.
Valable jusqu'au 31.12.2025.



CFF SA

Communication

Rue de la Gare de Triage 5

1020 Renens

modernisationbroye@sbb.ch

www.cff.ch/labroye

